



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

Le **Jeudi 24 Mars 2016 à 10heures du matin** sera procédé dans les bureaux de la RADEEF : 10, Rue Mohamed El Kaghat BP n° 2097 Fès, à l'ouverture des plis en séance publique des appels d'offres suivants :

N°AO	Désignation	Estimation de coût des prestations en DH/TTC	Caution provisoire en dirhams	Visite des lieux le 15/03/2016 à 10H00
18/2016	Travaux de curage des collecteurs principaux et ouvrages principaux	2 397 600,00	26 000,00	NON
23/2016	Travaux de réhabilitation et mise à niveau des installations hydromécaniques et électriques des stations de pompage d'eau potable	3 579 542,00	49 000,00	OUI
24/2016	Fourniture, installation et mise en service d'un tableau MT pour rénovation des tableaux 20KV du poste source Fès Sud	8 144 280,00	122 000,00	OUI
28/2016	Travaux de renforcement des réseaux basse tension (2 lots)	LOT 1 : 3 609 408,00 LOT 2 : 4 364 952,00	LOT 1 : 54 000,00 LOT 2 : 65 500,00	OUI
30/2016	Fourniture et installation des tableaux fixes MT (cellules) type compacts étanches, isolés au SF6 motorisés pour postes MT/BT	1 460 000,00	26 500,00	OUI
31/2016	Travaux de couverture des zones découvertes des oueds égout de l'ancienne médina de la ville de Fès.	3 582 000,00	47 000,00	NON

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à la division des marchés de la RADEEF :
10, Rue Mohamed El Kaghat BP 2097 Fès- **Téléphone : 0535.62.50.15/16/17 Téléc : 519.39-**
Fax : 0535.62.07.95.

Ils peuvent également être envoyés par voie postale aux concurrents qui le demandent, moyennant cinquante dirhams (**50,00 DHS**) de frais d'envoi par dossier.

Ils peuvent aussi être téléchargés au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions y afférentes du règlement des marchés publics de la régie autonome de distribution d'Eau et d'Electricité de Fès du 01 Novembre 2015 fixant les conditions et les formes dans lesquelles sont passés les marchés publics pour le compte de la RADEEF ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'**article 25** du règlement précité.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement des marchés de la RADEEF entré en vigueur à partir du 01 Novembre 2015.

L'avis d'appel d'offres est publié au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma et au site Web de la RADEEF : www.radeef.ma

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au siège de la RADEEF ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.